Le revenu de base inconditionnel dans un contexte de crise économique

(Exposé à Herzogenrath, le samedi 16 mai 2009)

En règle générale, la promotion du revenu de base inconditionnel se base sur des arguments de politique sociale (lutte contre la pauvreté, contre les inégalités et discriminations), touchant parfois aussi à la philosophie du droit (droits humains, dignité humaine, droit à l'existence). Plus rarement, on trouvera des arguments convainquants pour un revenu de base comme fondement d'une nécessaire réforme des conditions cadre de l'économie en place. Le but de cette contribution est de combler ce déficit. L'examen des causes de la crise économique actuelle nous en fournira le point de départ.

D'une manière très générale

« Rien de plus puissant qu'une idée dont le temps est arrivé ». Appliquée aux conditions économiques de l'introduction d'un revenu de base en Europe, cette phrase souvent citée de Victor Hugo devrait nous rendre attentifs au fait que l'économie mondiale est avant tout une histoire, un processus de développement ou encore un « état de croissance ».

En d'autres termes, nous devons nous faire à l'idée qu'il ne peut y avoir de lois économiques absolues, indépendantes de leur contexte historique. Libéraux, monétaristes, keynésiens, ou encore marxistes, c'est uniquement dans leur temps qu'ils peuvent avoir raison ou tort. L'économie est un seul et même processus de développement. Il faut sans cesse rappeler cela aux mathématiciens et aux concepteurs de modèles économiques lorsque — présentants des pronostics sur le développement conjoncturel - ils tentent de prédire un avenir à l'aide de recherches empiriques sur le passé. Fondamentalement, l'Histoire ne se répète pas, pas plus en économie qu'en climatologie.

L'an 2009 n'est pas l'an 1929, ni 1974, ni même 1989. On peut et doit comparer, mais uniquement dans le but de séparer les différences des continuités. C'est la seule méthode qui nous permet vraiment d'entrer en matière.

A propos de la crise économique

La crise économique que nous subissons aujourd'hui donne matière à toutes sortes d'explications – et à leur contraire. Mais un avis semble dominer : le grand coupable serait à chercher dans le monde de la finance. Partie des Etats Unis, la crise du crédit aurait ensuite entraîné l'économie réelle dans la tourmente. Un modèle d'explication semblable avait d'ailleurs aussi servi lors de la dépression des années trente. En quelque sorte à l'inverse, j'aimerais proposer dans ce qui suit une explication se basant sur l'analyse des conditions structurelles de l'économie réelle. En ce sens, ce n'est ni le capital bon marché ni le crédit exagéré, pas plus que la spéculation, qui a conduit à la dépression actuelle ou de celle de 1929 ; au contraire, dans les deux cas la finance a tout d'abord joué un rôle retardateur. Mais ce délai octroyé par « l'industrie du crédit » a provoqué une aggravation de la crise lorsque, dépassée par les évènements, elle en devint l'élément déclencheur.

Poursuivant dans notre approche et résumant beaucoup, on peut alors considérer la crise des années trente comme la « crise de naissance » de l'industrie de masse et la crise actuelle comme sa « crise de fin de vie » (ce qui ne veut pas dire que les caractéristiques de ces deux crises soient identiques). Cette « crise de fin de vie », qui a commencé à se faire sentir dès la fin des années soixante-dix, a été tout d'abord arrêtée par des injections massives de liquidité et des crédits à bon marché. Au plus tard depuis l'arrivée d'Alan Greenspan à la tête de la Réserve fédérale américaine, l'économie mondiale vit dans son ensemble grâce au soutien d'une politique de relance chronique financée pour l'essentiel par les Asiatiques, aujourd'hui surtout par la Chine. Bien sûr, la croissance économique ne dépend pas uniquement du crédit : Dans le contexte de la dérégulation néolibérale et de la globalisation, la mise en valeur massive des avantages comparatifs – fondés sur la pauvreté et le sous-développement - de l'économie d'exportation, pratiquée en Chine ainsi que dans d'autres pays émergents, a elle aussi apporté sa contribution.

Mais en 2008, l'éclatement de la bulle du crédit immobilier aux Etats-Unis a brutalement mis fin à ce délai de croissance. Aujourd'hui, nous vivons en quelque sorte l'« heure de vérité », ce qui nous oblige à nous pencher encore une fois sur l'économie réelle. Il faut ici se rappeler tout d'abord que, sans augmentation constante de la productivité du travail et par suite de la rentabilité des investissements, aucune croissance économique n'est durablement possible. Depuis la fin des années quatre-vingt, après une période de stagnation qui aurait pu être fatale, grâce au triomphe de la politique de libre-échange néolibérale, l'augmentation de la productivité de travail a repris, quand bien même dans une mesure inférieure à celle que lon avait connu pendant l'apogée de l'industrie de masse après la seconde guerre mondiale (les « trente glorieuses » de 1945-1975)¹.

Il faut cependant nous questionner sur la nature ou encore les facteurs déterminants de cette évolution favorable de la productivité. En principe, ces facteurs peuvent être de deux ordres :

- O Plus grande efficacité du temps de travail effectivement utilisé, obtenue par la mécanisation des tâches (substitution capital-travail)
- O Pression sur les coûts du travail au moyen d'une meilleure organisation, tant à l'intérieur des usines (chasse aux temps morts, organisation en flux continu) qu'à l'extérieur (délocalisations, division mondiale du travail). Découplage des gains de productivité et de l'évolution des salaires, conditions de travail et salaires exclusivement en fonction du marché.

La première forme, la plus ancienne, est étroitement la liée à un autre facteur de développement : la division du travail et spécialisation des tâches. Comprise au sens étymologique du terme, c'est bien l' « analyse » du travail qui permet sa mécanisation. Nous aboutisson ainsi a un paradoxe : la substitution capital-travail crée ou pour le moins maintient l'emploi ; les limites de cette substitution sont alors des limites endogènes de croissance. Ce qui revient à dire que la croissance économique n'est techniquement pas possible sans la poursuite du mouvement séculaire de spécialisation et de division du travail.

guerre mondiale : l'époque classique de la société industrielle...

1

¹ Dans un tout autre contexte, J.P. Sartre a défini le classicisme comme une période dans laquelle « une société a pris une forme relativement stable et qu'elle est pénétrée du mythe de sa pérennité. » Voilà qui peut très bien s'appliquer à la période de tente ans environ qui a suivi la fin de la deuxième

Après la fin des « trente glorieuses », la globalisation de l'économie n'a plus guère conduit à des augmentations de productivité du travail liées à la substitution capital-travail — ce qui ne veut absolument pas dire qu'il n'y a pas eu d'innovation technologique. Ce qui a changé, c'est que l'innovation a davantage concerné les produits que leur fabrication. S'il y a eu néanmoins augmentation de productivité, c'est pour l'essentiel en raison d'une pression accrue sur les coûts du travail, elle-même obtenue par la nouvelle flexibilité de l'organisation de la production et des entreprises². En même temps, en termes de pouvoir, le capital financier s'est imposé au capital industriel.

Ce type d'augmentation de la productivité du travail implique un nouveau modèle de croissance dans lequel le rapport entre les revenus du travail salarié et ceux du capital investi à tendance à évoluer au détriment des premiers, ce qui au bout du compte met en danger l'équilibre entre production et consommation. À l'échelle du monde entier, les potentiels d'investissement de l'économie sont énormes, tandis que le pouvoir d'achat des salariés ne suit pas le mouvement. Il en résulte un frein à la consommation. Seule la consommation de luxe jouit d'une haute conjoncture chronique. Pour le reste, les potentiels d'investissement sont limités, alors que les grandes multinationales ne savent littéralement plus où aller avec leurs liquidités. En dernier recours, les entreprises choisissent de détruire leur capital : Avec leurs excédents de liquidités, elles rachètent leur propres actions et les brûlent, dans l'idée de soutenir ainsi leur cotation boursière.

Mais très vite va s'imposer l'évidence que les cours boursiers dépendent bien davantage d'autres facteurs. Finalement, ces « rachats d'actions » nous rappellent l'image naïve de celui qui voulait vider la mer avec une cuillère à café.

En réalité, il est quand même plus simple de soutenir une consommation défaillante avec des crédits hypotécaires, cartes de crédit et autres facilités de paiement – en tout cas pendant quelque temps, pour rentabiliser à court terme les investissements en capacités de production. De cette manière, pendant quelques années, un peu de croissance restera possible malgré l'accentuation des inégalités économiques. « Avant d'arriver à un nouvel équilibre, les oppositions doivent atteindre leur tension maximale ». L'histoire économique récente semble donner raison au vieux proverbe chinois.

Dans ce contexte, quelle signification réelle donner à l'expression « crise de fin de vie » de la production industrielle de masse ? Dans les années quatre-vingt, des études de sociologie du travail ont effectivement montré les indices d'une fin de la division du travail³. La raison de cet arrêt serait à chercher dans les effets pervers d'une spécialisation à outrance des processus de fabrication et en particulier dans l'augmentation des coûts fixes de production que ladite spécialisation entraîne (coûts fixes, c'est-à-dire indépendants du degré d'utilisation des capacitiés de production). On comprend alors pourquoi les progrès de productivité obtenus dernièrement n'ont été possible qu'aux dépens des revenus du travail dans le monde. Dans ces conditions, toute augmentation réelle de l'efficacité du travail ne peut se faire que par la recomposition des tâches et lignes de fabrication sous une gestion informatisée, flexible et orientée en fonction des vœux de la clientèle. Si nous pensons ce renversement de tendance

³ « La fin de la division du travail ? Les tendances actuelles de la rationalisation dans la production industrielle – un constat », Horst Kern, Michaël Schumann, Göttingen 1984.

² Aujourd'hui, sur le plan technique, il n'y a pratiquement aucune différence entre une ligne de fabrication industrielle installée en Slovaquie, en Chine ou en Suisse. Sur ce point, la rentabilité supérieure de tel ou tel site ne peut donc s'expliquer que par les différences de coûts du travail.

jusqu'à son terme logique, nous retournons à l'artisanat, mais à un artisanat « high tech ». Pour donner un exemple pas trop futuriste, imaginons la production d'une technologie fournissant une autarcie énergétique aux logements (villa ou immeuble locatif) — au lieu de la construction de nouvelles centrales. La globalisation des échanges se réduirait alors progressivement à une globalisation de l'échange d'informations, moins cher et plus écologique.

Mais revenons au présent. Les développements récents de l'économie font preuve d'une grande ressemblance avec le phénomène du réchauffement climatique : d'une part une transformation structurelle lente, à peine perceptible et de l'autre des évènements extrêmes, des hauts et des bas critiques à propos desquels on peut pour l'instant encore débattre du lien qu'ils entretiennent avec le « réchauffement » général.

Une première conclusion s'impose immédiatement : l'attitude « anticapitaliste » n'est aujourd'hui plus de mise parce qu'aujourd'hui, lentement mais sûrement, le capitalisme se détruit lui-même. Ceci devrait suffire pour justifier un changement de paradigme intellectuel de la gauche politique. En lieu et place de cette attitude dépassée, se pose en toute urgence la question : Comment l'humanité va-t-elle survivre et fonctionner sans la croissance économique ? Il n'est que trop compréhensible de voir tout d'abord les responsables politiques et économiques du monde entier miser avec tous leurs moyens sur un retour vers le principe de croissance traditionnel, même repeint en vert, si nécessaire. C'est ainsi que l'on peut comprendre les tentatives politiques de sauvetage du secteur bancaire ou de l'industrie automobile – au risque de voir empirer la situation à moyen terme.

Par contre, si l'on accepte l'analyse proposée ici, un revenu de base pourrait jouer une sorte de rôle tampon, d'une part comme mesure sociale accompagnant le retrécissement du capitalisme, intervenir face à la généralisation des situations de précarité, et d'autre part créer les conditions pour engager un changement de paradigme réel de l'activité économique proprement dite. Pour la mise en œuvre du revenu de base, il n'est pas besoin d'une quelconque dictature du prolétariat ; il suffit de comprendre et de faire ce qui est à faire, ce qui est à la portée de tous ceux qui réfléchissent, y compris dans les milieus économiques d'aujourd'hui.

Le revenu de base

Si l'analyse de la récession proposée ci-dessus est correcte, un tel changement de paradigme systémique de l'économie s'impose. Il y a même une certaine urgence, dans la mesure où le déclin du système actuel s'accompagne d'une augmentation sensible des inégalités matérielles. Nous avons donc besoin d'une nouvelle forme de redistribution des revenus, non plus entre travail et capital, mais entre travail et non-travail. Tout d'abord, il faut se rendre à l'évidence qu'en même temps que sa stabilité, le travail salarié a perdu sa force organisée de négociation. Par ailleurs, le travail salarié reste toujours la « face cachée » du capital, comme l'avait compris un Karl Marx. En ce sens, la destabilisation actuelle du travail salarié fait partie du processus d'autodestruction du capital.

À ce constat, il faut ajouter l'inéfficacité grandissante de l'Etat social en place aujourd'hui⁴. Depuis Bismarck, celui-ci est systématiquement fondé sur l'institution du travail salarié. Avec l'affaiblissement progressif de cette base institutionnelle, notre Etat social subit le même sort que notre système économique. Le revenu de base peut alors aussi se comprendre comme un changement de paradigme de l'Etat social.

Nous avons besoin d'un nouvel Etat social, d'une nouvelle forme de redistribution des revenus, non plus entre revenus du capital et revenus du travail, mais entre hauts revenus en tout genre et revenu de base. Le pouvoir de négociation des demandeurs d'emploi n'y repose plus sur le plein emploi, mais sur le revenu de base. Celui-ci se substitue aux revenus de transfert actuels jusqu'à hauteur de son montant. Plus ce dernier est-il élevé, plus les frais de gestion de l'Etat social se réduisent.

Cette nouvelle forme de redistribution des revenus obéit au principe que la création de valeur ne constitue plus un but en soi, pour la réalisation duquel le consommateur est amené à être manipulé et parfois abusé. Le revenu de base doit contribuer à transformer le caractère de l'économie de marché. Dans la mesure où la création de valeur ne s'appuie plus sur la contrainte et l'exploitation des besoins élémentaires de l'existence, elle peut réellement servir le consommateur et satisfaire ses demandes. Enfin, parions qu'un citoyen économiquement libre sera aussi un consommateur autonome, capable comme tel de juger de ses besoins – en tout cas mieux qu'une quelconque instance publique.

Le revenu de base assure également le maintien de l'équilibre entre l'offre et la demande. Il y a nécessairement un lien entre revenu de base et création de valeur. Ce lien apparaît en particulier lors de la négociation des revenus du travail ainsi que, par récurrence, lors du financement du revenu de base.

Enfin, selon toute probabilité, le niveau des bénéfices des entreprises et des rendements sur investissements avant impôts sera regulé de fait par l'existence du revenu de base. Comparée à toute réglementation normative, qui peut se voir tournée parce que contraire à l'intérêt privé, la réglementation indirecte par des faits comme le revenu de base ou par des systèmes d'incitation (taxations indirectes ou subventions/exonérations sous condition) s'appuyant sur l'intérêt privé lui-même, est certainement plus efficace. Dans la mesure où une réglementation normative est inévitable, il s'agit de lui conférer le plus de simplicité possible.

Ceci s'applique également à la politique fiscale, aujourd'hui beaucoup trop complexe. En ce sens, la proposition des anthroposophes⁵ de remplacer l'ensemble de la fiscalité directe par une TVA augmentée pratiquement à hauteur de la quote-part fiscale de l'Etat a de quoi séduire, mais ne répond pas à notre objectif de redistribution des potentiels d'investissement

c'est également l'élargissement de l'appareil bureaucratique qui alourdit ce budget.

⁴ Contrairement à ce que l'on pourrait croire en raison de la politique libérale pratiquée dès 1980, dans la plupart des pays européens les dépenses sociales n'ont pas diminué, mais au contraire augmenté sensiblement (Ceci est encore plus vrai pour la Suisse). Pourtant, ce ne sont pas les prestations sociales qui auraient été améliorées – au contraire, comme on sait, dans tous les domaines possibles, on a restreint les droits. Si le budget social a néanmoins augmenté, c'est parce que toujours plus d'ayant droits ont eu besoin de ces prestations et y ont recouru. En outre, en raison de la nécessité de contrôle des droits et des possibilités - bien que marginales – d'abus que la politique commande de détecter,

⁵ L'Anthroposophie est un mouvement humaniste assez influent en Allemagne et favorable au revenu de base.

vers les potentiels de consommation. Sans aller jusque là, le revenu de base justifierait l'abandon de la progressivité des taux d'imposition de l'impôt sur le revenu ainsi que de la plupart des déductions avant imposition et l'introduction, en lieu et place de cette fiscalité qui ne fait plus la joie que des conseillers fiscaux, d'une « flat tax » (taux unique) accompagnée d'un relèvement sensible du plancher de taxation. Cette option permettrait d'obtenir une progression de facto (taux de taxation réel par rapport à l'ensemble des revenus y compris le revenu de base) beaucoup plus simple et efficace.

En ce qui concerne le financement de ce nouvel Etat social, une réflexion s'impose d'emblée. Dans la mesure où nous n'avons plus affaire à une sécurité sociale fondée sur l'emploi, mais sur un droit humain, le financement du revenu de base ainsi que des prestations conditionnelles encore nécessaires ne devrait plus passer par les charges sur salaire, mais par la TVA. À cet égard, il faut bien voir que le changement de paradigme proposé suppose aussi un changement de la pensée. Ainsi, il faut voir que les coûts salariaux ne sont plus uniquement de la responsabilité directe de l'employeur; dans les secteurs à faible valeur ajoutée, toute la société a un intérêt à ce que ces coûts ne soient pas trop élevés, afin de permettre à l'économie d'assurer la perennité de nombreuses prestations aujourd'hui impossibles à financer sans subventions publiques ou/et grâce à l'engagement moral d'associations à but non lucratif (services de proximité, soins à la personne et autres). Enfin, les ressources dégagées par cette TVA reformulée devraient servir exclusivement au financement du nouveau budget social.

En guise de conclusion

En Europe, la cohésion des sociétés est aujourd'hui potentiellement en danger, surtout dans les pays les plus pauvres qui, jusqu'ici, n'ont retiré de la globalisation tout au plus que des gains à court terme.

L'expérience semble indiquer que le principe du revenu de base sera plus facilement accepté dans des pays ne connaissant pas – ou peu – l'Etat social conventionnel. En effet, les systèmes de sécurité sociale actuels ont développé une bureaucratie sociale et aussi syndicale – une sorte de caste bien pensante patronnant la société. Le conservatisme de cette bureaucratie, qui s'imagine pouvoir tout résoudre et vit aussi bien matériellement que spirituellement de cette illusion, constitue un obstacle politique de taille pour l'acceptance sociale et politique du revenu de base. Dans ces conditions, une stratégie coordonnée pour organiser le débat sur le revenu de base au niveau de l'Union européenne aurait peut-être l'avantage d'obtenir le soutien de pays et de populations plus ouvertes à ce concept, parce que traînant moins de préjugés avec elles de par leur histoire spécifique (Europe de l'Est et du Sud-Sudouest). En fin de compte, il serait alors plus facile de trouver des appuis pour le revenu de base dans l'ensemble des nations européennes.

La même hypothèse peut bien sûr s'appliquer au monde entier, mais ceci serait un autre débat.

Bernard Kundig

⁶ Dans une première approche, ce plancher serait fixé à 150% du revenu de base, ceci notamment pour soutenir l'attractivité du travail rémunéré aux bas de l'échelle des revenus (voir aussi : « Vers une économie vraiment libérale », B. Kundig, cahier sur le revenu de base N° 2, Bien-Suisse 2008)